



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement Biodiversité Eau
Nature et Prévention des Nuisances

Secrétariat de la Commission Départementale pour la
Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et
Forestiers

Metz, le 17/01/2017

Affaire suivie par :

Émilie SIMON - Tél : 03 87 34 33 94

Jeanne CAMPADIEU - Tél : 03 87 34 33 95

Courriel : ddt-cdpenaf@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'élaboration de la carte communale de SAILLY-ACHATEL, vous avez saisi pour avis la Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), par courrier reçu le 06/12/2017.

Lors de sa réunion du 10/01/2017, cette Commission a examiné votre projet et a émis un avis **FAVORABLE**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le chef du Service
Aménagement Biodiversité Eau,


Christophe LEBRUN

Copie à : DDT de Moselle, unité PAU (M. Thierry KAUFFER)
Sous-préfecture de METZ

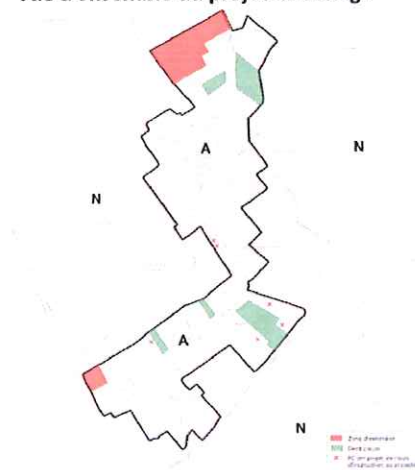
Monsieur le Maire
de SAILLY ACHATEL
Mairie
43, rue des Deux-Villes
57420 SAILLY-ACHATEL



Carte communale de SAILLY-ACHATEL

Élaboration de carte communale

Vue d'ensemble du projet de zonage



Réduction de l'ouverture à l'urbanisation par rapport à l'ancien document :

Secteur 1 : Projet portant sur une zone d'extension de 99 ares située au nord de la commune de Sully-Achâtel



Secteur 2 : secteur situé le long du chemin communal en direction de Secourt

